

FICHE DE POINTAGE : JANVIER 2026



Employeur :

Salarié(e) :

Fin de contrat :

Date de sortie :/...../ 2026

Motif :

Semaine n°01	Nombre d'heures	dont heures de nuit	Semaine n°02	Nombre d'heures	dont heures de nuit	Semaine n°03	Nombre d'heures	dont heures de nuit	Semaine n°04	Nombre d'heures	dont heures de nuit	Semaine n°05	Nombre d'heures	dont heures de nuit
			Lundi	5		Lundi	12		Lundi	19		Lundi	26	
			Mardi	6		Mardi	13		Mardi	20		Mardi	27	
			Mercredi	7		Mercredi	14		Mercredi	21		Mercredi	28	
Jeudi	1	JF	Jeudi	8		Jeudi	15		Jeudi	22		Jeudi	29	
Vendredi	2		Vendredi	9		Vendredi	16		Vendredi	23		Vendredi	30	
Samedi	3		Samedi	10		Samedi	17		Samedi	24		Samedi	31	
Dimanche	4		Dimanche	11		Dimanche	18		Dimanche	25				
TOTAL			TOTAL			TOTAL			TOTAL			TOTAL		

NB : Merci d'indiquer les heures de nuit par jour (de 21h à 6h) ex : 12 h dont heures de nuit

Commentaire :



Versement PEE : Si vous disposez d'un PEE dans votre entreprise, merci de nous transmettre impérativement le bordereau de versement établi par l'organisme financier afin de déclarer les sommes sur les déclarations MSA. Même si le salarié n'a pas effectué de versement, il convient d'indiquer les sommes que l'exploitant a versé pour son compte.

Dispense de complémentaire frais de santé : Si vos salariés disposent d'une dispense de CFS en 2025, cette demande est à renouveler au plus vite pour l'année 2026. Il est essentiel de nous transmettre une capture d'écran de l'acceptation avant le 28 février 2026.

Date de l'envoi :/...../2026

Signature de l'employeur :

Signature du salarié :

ATTENTION : Merci de prendre en compte les abréviations à utiliser en cas d'absences de vos salariés.

CP : Congés Payés
F : Formation (contrat apprentissage)
MAL : Maladie
AT : Accident de travail
AUTO : Absences autorisées
INJU : Absences injustifiées
RCR : Repos compensateur de remplacement
HC : Heures de compensation
HM : Heure de modulation
RCA : Repos compensateur annuel
CA : congés d'ancienneté
CF : congés de fractionnement
CEF : Congés évènements familiaux (décès, mariage, paternité)
RTT : Réduction temps de travail

Nombre total d'heures travaillées dans le mois	
Prime, motif:	€

Déductions		Remboursements	
Acompte			
Petit déjeuner (nombre de repas)	2,18 ×		
Nourriture midi (nombre de repas)	7,26€ ×		
Nourriture soir (nombre de repas)	5.09€ ×	Prime panier (nombre de repas)	8,44€ ×
Fournitures diverses Montant:		Fournitures diverses Montant:	
Téléphone		Téléphone	
Logement		Frais déplacements professionnels (nb de km)	0,41€ ×
Saisie sur salaire		Frais déplacements domicile- travail:	
Nombre de personnes à charge :		- valeur journalière	